

**DEPARTEMENT
DE L'ISERE****Arrondissement de
La Tour du Pin****Canton de
Bourgoin-Jallieu****Nombre de membres : 18****En exercice : 18****Présents : 12****Pouvoirs :** Dominique FERLET à Valérie PELLET ; Elise PRIEUR-DREVON à Liliane BALLY**Absent(es) ou Excusé(es) :**

LAURENT Catherine, CLOPET Sylvain, FERRARO Cindy, DOUCELIN Romain

Pour : 12**Contre : 0****Abstention : 0****OBJET****Désignation des délégués des conseils
municipaux et de leurs suppléants****République Française****COMMUNE D'ECLOSE-BADINIÈRES****EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Délibération n°23/06.09/18***Séance du 9 juin 2023**Compte-rendu mis en ligne le 19 juin 2023**Date de convocation du Conseil Municipal :
09/06/2023**Nombre de conseillers municipaux en exercice au
jour de la séance : 18***Maire :** Mr Alain BERGER*Secrétaire de séance :* JACOLIN Jocelyne**Membres présents :** BERGER Alain ; PELLET Valérie ; BUTTIN Gérard ; JACOLIN Jocelyne ; JOLY Bernard ; GIRARD Sophie ; BALLY Liliane, Cyril FROMENTOUX, GARNIER Vincent ; CUSIN Cécile ; COUTURIER Alban ; MICHA Abigaël ;

Monsieur le Maire expose,

Les conseils municipaux sont convoqués par le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs (art. L. 283).

Vu l'arrêté n° 38-2023-05-25-00008 du 25 mai 2023 fixant le nombre de délégués et suppléants sénatoriaux par commune et indiquant le mode de scrutin pour leur désignation.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023 et fixant au 9 juin 2023 l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux (art. 4 du décret).

Vu la circulaire ministérielle n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leur suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Élection de la liste de délégués :

Nombre de bulletins : 14
Suffrages exprimés : 14
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
La liste a obtenu 14 voix

La liste ayant obtenu la majorité absolue est proclamée comme suit :

Mr BERGER Alain, Maire
Mme PELLET Valérie, 1^{ère} adjointe
Mr BUTTIN Gérard, adjoint
Mme JACOLIN Jocelyne, adjointe
Mr JOLY Bernard, adjoint

Élection de la liste de suppléants :

Mme GIRARD Sophie
Mr GARNIER Vincent
Mme BALLY Liliane

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Alain BERGER

Acte rendu exécutoire après envoi
en Sous-préfecture le 20 juin 2023

